

UN NOUVEAU FONGICIDE BIOLOGIQUE : LE PRESTOP

Un nouvel outil vient de s'ajouter dans la lutte aux maladies fongiques, le fongicide biologique PRESTOP de la compagnie VERDERA de Finlande.

Le PRESTOP contient un champignon antagoniste, le *Gliocladium catenulatum* souche J1446.

L'homologation est pour les cultures en serres suivantes : principaux légumes de serre, quelques fines herbes et certaines plantes ornementales.

Mode d'action

Idéalement, le PRESTOP doit s'utiliser à titre préventif. Il permet de coloniser les racines et le substrat de culture avant que les pathogènes ne se soient trop développés. À ce moment-là, il prend la place et les éléments nutritifs disponibles et empêche les autres champignons de se développer. Le *Gliocladium* produit aussi des enzymes capables de dissoudre les parois cellulaires des champignons pathogènes.

Maladies contrôlées

La liste des champignons pathogènes affectés par le PRESTOP est impressionnante : *Alternaria*, *Botrytis*, *Cladosporium*, le complexe des champignons de la fonte des semis, *Didymella* (pourriture noire de la tige du concombre/gummy stem blight), *Fusarium*, *Helminthosporium*, *Penicillium*, *Phytophthora*, *Pythium*, *Rhizoctonia* et *Verticillium*.

Cultures où l'usage est homologué vs types d'application

Légumes de serre

Concombre, laitue, poivron, tomate et transplants de chou-fleur et brocoli contre la fonte des semis (*Pythium* sp. et *Rhizoctonia solani*) si appliqué au substrat et en mouillage des racines (« drench »). En pulvérisation foliaire, *Botrytis* sera contrôlé, de même que la pourriture noire du concombre (*Didymella*).

Fines herbes

Origan, basilic, persil, aneth et thym contre la fonte des semis (*Pythium* et *Rhizoctonia solani*) lorsqu'appliqué au substrat et en mouillage des racines. Dans le cas du basilic, *Fusarium oxysporum* serait aussi affecté. En traitement foliaire, *Botrytis* devrait être contrôlé.

Plantes ornementales

Alyssum, géranium, pensée, sauge, muflier, tagète, ainsi que poinsettia et violette africaine (saintpaulias) contre la fonte des semis (*Pythium* et *Rhizoctonia solani*) et *Phytophthora cryptogea* si appliqué au substrat et en mouillage des racines. La pulvérisation foliaire permettra de lutter contre *Botrytis*.

Mode d'emploi

Le PRESTOP est une poudre mouillable emballée en sachets de 100 grammes résistants à l'humidité. Le produit doit toujours être mélangé à de l'eau et appliqué selon une des 3 méthodes suivantes :

- Incorporé au substrat.
- Mouillage de racines.
- Pulvérisation foliaire.

L'étiquette explique clairement comment préparer le mélange selon les divers usages prévus (ex. : une concentration de 0,5 % de PRESTOP équivaut à mélanger 100 g de PRESTOP dans 20 L d'eau).

L'effet de PRESTOP est préventif

Il faut traiter les substrats et/ou mouiller les racines dès le début de la culture avant que se développent des infections.

L'étiquette mentionne que les traitements de substrats et les mouillages de racines doivent se répéter aux 3 à 6 semaines et les traitements foliaires aux 3 à 4 semaines.

Les concentrations utilisées sont toujours de 0,5 % ou de 1,0 % selon les cas.

Où se le procurer?

Le distributeur autorisé au Québec est :

Plant-Prod Québec
3370, Le Corbusier
Laval (Québec)
H7L 4S8
Tél : 450-682-6110 et 1-800-361-9184
Site Web : <http://www.plantprod.com>

Conclusion

Le PRESTOP constitue un outil de plus dans la lutte aux maladies fongiques. Il a des effets sur des maladies pour lesquelles nous n'avons que peu de fongicides efficaces (ex : *Pythium*, *Phytophthora*, *Didymella*, etc.). Les producteurs biologiques peuvent l'utiliser aussi.

L'approche à adopter est toutefois différente de celle prise pour les fongicides de synthèse; il s'agit d'un produit **vivant** qui doit être appliqué en prévention.



Les résultats ne seront pas aussi rapides et drastiques qu'avec les produits chimiques, mais pourront être très intéressants pour ceux qui en respecteront les consignes d'emploi.

Un atout majeur : il s'agit d'un produit biologique qui ne laisse pas de résidus nuisibles ni pour la plante, ni pour les consommateurs et il n'y a aucun délai avant la récolte.

Texte rédigé par :

André Carrier, agronome, M. Sc. Direction régionale de la Chaudière-Appalaches, MAPAQ

ANDRÉ CARRIER, agronome
Avertisseur – légumes de serre
Direction régionale de la Chaudière-Appalaches
MAPAQ
675, route Cameron – bureau 100
Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7
Téléphone : 418 386-8121, poste 223
Télécopieur : 418 386-8345
Courriel : Andre.Carrier@mapaq.gouv.qc.ca

MICHEL SENÉCAL, agronome
Avertisseur – floriculture en serre
Direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière
secteur Laval, MAPAQ
1700, boulevard Laval – 5^e étage – bureau 500
Laval (Québec) H7S 2J2
Téléphone : 450 972-3044, poste 23
Télécopieur : 450 972-3019
Courriel : Michel.Senecal@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Rémy Fortin, agronome et Isabelle Beaulieu, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bulletin d'information No 10 – cultures en serres – 2 juillet 2008

